

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL

L'an deux mil vingt et un,
le 14 septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de MONTRACOL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LAFONT David, Maire.

Convocation du 03 septembre 2021.

Présents :

MMES Hélène ROUX-DIT-RICHE, Bénédicte JOURDIN, Aurélie CAVALLERO, Annie CHARTREZ, Patricia CHAMBARD, Corinne AGIUS, Sophie JACOB-GAUTHERET

MM. Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Loïck YONNET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Frédéric REFOUVELET

Excusé :

M. Morgan MERLE.

A été élue secrétaire de séance : Madame Patricia CHAMBARD

[Approbation du compte-rendu de la séance précédente.](#)

Réabonnement au journal LE PROGRES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que la commune s'abonne au journal LE PROGRES, de façon dématérialisée.

Ce service permet de rester au fait des informations, manifestations et autres nouvelles locales.

L'offre digitale PRO, proposée par le PROGRES s'élève à 194.91 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à signer le réabonnement de l'offre digitale PRO proposée par le PROGRES pour un montant de 194.91 euros TTC,
- **DECIDE** que les crédits seront inscrits au budget communal pour les prochaines années.

Stationnement et VRD de l'école de Montracol : validation de l'opération et des demandes de subvention.

La commune de Montracol mène depuis plusieurs mois une réflexion sur son groupe scolaire composé des écoles, des locaux de la cantine et de la garderie, ainsi que sur les abords. Au regard de l'évolution des effectifs des enfants fréquentant les écoles, les locaux et installations ne sont plus adaptés.

En avril dernier, la commune de Montracol a confié à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité en vue du réaménagement du pôle scolaire. Cette étude a permis d'évaluer différents scénarios de réaménagement et à la commune de se positionner.

Sur la base du scénario retenu, une mission de programmation a été conduite pour une opération globale de réaménagement des bâtiments et des abords avec un montant total de dépenses de 1 379 488 € HT, études et maîtrise d'œuvre comprises.

Afin d'étaler la dépense publique, la commune souhaite réaliser une première tranche de travaux pour les aménagements extérieurs du pôle scolaire en 2022, pour un montant total de 566 280 € HT.

Les travaux prévus dans cette première tranche consistent à améliorer l'accessibilité avec :

- La création d'une nouvelle entrée,
- L'aménagement d'une nouvelle voie d'accès,
- La création d'une voie pour les modes doux,
- L'aménagement d'un parking,
- La séparation des usages école/terrain de sport.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer des demandes d'aide financière auprès de différents financeurs :

- le Département de l'Ain au titre des investissements structurants (Contractualisation 2022),
- la DETR au titre de l'accessibilité d'un parking attenant à un bâtiment public.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de ces demandes de subvention est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Postes		Financeurs		Pourcentage
Stationnement et VRD	€ 484 000,00	CD01	84 942,00 €	15,00%
MOE (11%)	€ 53 240,00	DETR	50 000,00 €	8,83%
Autres études	€ 29 040,00	Sous-total financements publics	134 942,00 €	23,83%
		Autofinancement	431 338,00 €	76,17%
TOTAL	566 280,00 €	TOTAL	566 280,00 €	100,00%

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération, son plan de financement prévisionnel et ses modalités de financement ;
- AUTORISE le maire à effectuer les demandes de subventions ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°1- Réaménagement du prêt Banque Populaire pour le Bâtiment Communal et le Centre de Secours

Vu l'instruction comptable M14,

Suite au refinancement de l'emprunt Banque Populaire n°07143743 (pour le Bâtiment Communal et le Centre de Secours) d'un montant initial de 370 000 € par un nouvel emprunt de substitution n°08888568, de la somme de 190 891.14 €, et afin de prévoir les crédits budgétaires (nouvel emprunt et frais de dossiers), il convient de prendre la décision modificative suivante :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 0022 : Dépenses imprévues	2 290.00 €			
TOTAL D 0022 : Dépenses imprévues	2 290.00 €			
D 627 : « services bancaires et assimilés »		2 290.00 €		
TOTAL D 011 : charges à caractère général		2 290 .00 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 290.00 €	2 290.00 €		
INVESTISSEMENT				
D-166 : Refinancement de dette		190 891.14 €		
R -166 : Refinancement de dette				190 891.14 €
TOTAL INVESTISSEMENT		190 891.14 €		190 891.14 €
TOTAL GENERAL		190 891.14 €		190 891.14 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative N°1
- **DECIDE** de modifier le budget primitif
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre les mandats et titres correspondants.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL

Nouvel agent

Mr SUBTIL informe que, suite à la démission de Mme MARTINEZ, un recrutement a eu lieu pour embaucher un nouvel adjoint administratif pour une durée hebdomadaire de 16 heures.

Trois entretiens ont eu lieu fin août, qui ont débouchés sur le recrutement de Mme Gwenola URVOY.

Mme URVOY, en poste depuis le 06 septembre dernier, sera présente tous les lundis, mardis et vendredi après-midi à la mairie, principalement sur des missions d'urbanisme, état civil et accueil du public.

Elle a déjà pu bénéficier d'une formation à distance par le SIEA pour la prise en main du logiciel de saisie des dossiers d'urbanisme et se rendra prochainement au pôle ADS de Bourg-en-Bresse pour rencontrer l'équipe instructrice.

Monsieur SUBTIL en profite pour souligner que des embauches sont prévues au niveau du pôle ADS et espère que cela améliorera les conditions de travail des agents communaux en charge de l'urbanisme.

Eclairage public

Des lampes d'éclairage abîmées nécessitent d'être remplacées au Lotissement Chantoiseau, ainsi qu'à La Capitale. Un ajout d'éclairage est également prévu au niveau de l'arrêt de car de La Capitale ainsi que la pose de prises électriques à l'Etoile en prévision des illuminations de Noël.

Le chiffrage de ces travaux est en cours avec le SIEA.

SIVOSS

Le début de l'année scolaire a été perturbé par l'absence de 2 employés (arrêt maladie et arrêt suite à un décès de famille), ainsi que la fermeture de 2 classes (une à Montracol et une à Vandeins) en raison de deux cas positifs au COVID.

Monsieur SUBTIL informe que l'Assemblée Générale de la cantine/garderie aura lieu à Vandeins le **20 septembre prochain**. Il sera présent ainsi que Mme JACOB-GAUTHERET.

Dans le contenu de la réunion, sera abordé notamment le lancement d'une réflexion et d'un groupe de travail concernant la procédure pour servir des repas aux élèves ayant des allergies alimentaires.

INTERCOMMUNALITE

Monsieur SUBTIL a participé à une réunion du groupe de travail « Développement Economique » le **09 septembre dernier**. Il souligne que seulement 6 élus étaient présents.

Ordre du jour :

- Le nouveau tracé des sentiers pédestres de la Communauté d'Agglomération. Pour rappel, les chemins de Montracol ne font pas partie des sentiers sélectionnés (à part un chemin limitrophe avec la commune de Montcet). 80 itinéraires sur les 180 proposés ont été retenus et une carte des différents parcours a été créée. Monsieur SUBTIL informe que l'entretien des chemins non répertoriés sur la carte resteront à la charge des communes mais que les panneaux signalétiques pourront être commandés au même endroit que pour les circuits choisis.
- La présentation de la commission « Développement Economique » qui a pour charge de gérer les différentes zones d'activités, les différents bâtiments et les nombreux commerces intercommunaux. Cette commission gère également les aides aux entreprises qui souhaitent s'implanter en zones artisanales.

Un schéma global de fonctionnement de cette commission et de ses services va être redéfini avec la création d'un document artisanal et commercial. Début de la réflexion le 30 septembre.

[Intervention de Madame Sophie JACOB-GAUTHERET](#)

Vie associative

Un forum des associations, organisé par la municipalité, aura lieu le **18 septembre prochain de 10h00 à 12h00 à la Salle Polyvalente de Montracol**. Cet événement a pour but de redynamiser le tissu associatif et faire redécouvrir au public les différentes associations de la commune et des villages voisins

Pour cette occasion, 12 associations ont répondu présentes, dont la quasi totalité des associations de Montracol.

Mme JACOB-GAUTHERET informe également qu'elle a participé à l'Assemblée Générale de l'association du club de basket de St Remy le 28 août dernier.

Elle relate une association très active (40 à 60 bénévoles + un salarié à mi-temps), un bilan financier excédentaire pour cette année (dû notamment à une aide perçue face à la crise sanitaire) mais une inquiétude du bureau quant à la répercussion de la mise en place du passe sanitaire sur les inscriptions.

Finances communales

Un point sur le budget sera fait début octobre, en lien avec la Trésorerie de Bourg-en-Bresse.

Fleurissement

La commune a reçu le **09 septembre dernier** la visite du Comité Départemental de fleurissement pour le concours départemental des villes et villages fleuris.

Une visite qui a lieu tous les 5 ans et qui s'est bien déroulée avec des conseils prodigués pour le fleurissement d'été à notre employé communal s'occupant des espaces verts.

Commission animation

Une réunion est fixée le **7 octobre prochain** pour choisir les nouvelles décorations de Noël qui seront installées à l'Etoile et commencer à organiser les événements de fin d'année et ceux envisagés pour 2022.

La réunion pour le calendrier des fêtes aura lieu mi-octobre avec la proposition d'un calendrier commun avec les villages de Montcet et Vandeins.

Intervention de Madame Hélène ROUX-DIT-RICHE

Ecole de musique Musiscope

Mme ROUX-DIT RICHE a participé le 30 août dernier aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'association. Pour rappel, Montracol est commune partenaire depuis la création de l'école en 1994 et verse une subvention au prorata du nombre d'élèves inscrits.

Cette association sur le déclin depuis quelques années (toujours moins d'adhérents et de bénévoles, un bilan financier en négatif dû à la crise sanitaire) a malheureusement été dissoute suite à la démission du bureau et de ses membres. Les 4 salariés restant vont être licenciés et le matériel revendu.

INTERCOMMUNALITE

Mme ROUX-DIT-RICHE a participé à une réunion de la Conférence Territoriale Bresse-Dombes le **08 septembre dernier** avec M. SUBTIL.

Comme à chaque fois, quelques services et actions de Grand Bourg Agglomération (ex CA3B) leur ont été présentés :

- Le dispositif en faveur de l'habitat.
- La compétence voirie intercommunale pour les communes concernées (Montracol n'en fait pas partie). Cette compétence est amenée à revenir aux communes.
- Le service qui gère le tri sélectif.
- La création de sept postes de conseillers numériques (dont un à Polliat), financés par l'Etat pour 2 ans et à destination des citoyens. L'animation d'ateliers est prévue pour le public. Ce personnel pourrait être mis à disposition des communes qui en feraient la demande, après signature d'une convention.
- Le projet d'aménagement d'une piste cyclable entre St Denis les Bourg et Buellas (via St Remy)
- Un dernier point concernant le reliquat des subventions aux associations, qui ne sera pas reversé aux structures qui ont déjà bénéficié de subventions.

Commission communication

- La feuille info de septembre est parue dans les temps, Mme ROUX-DIT-RICHE remercie les membres de la commission pour le délai contraint et les membres du conseil pour la distribution. Il faut maintenant s'attaquer à la rédaction du bulletin municipal qui paraîtra en décembre.
- La mise à jour du site internet a été poursuivie cet été avec des temps de travail en mairie.

Intervention de Madame Aurélie CAVALLERO

Elle signale des cambriolages répétés dans la commune de Lent le week-end dernier.

Mr LAFONT précise qu'une réflexion sur le dispositif « voisins vigilent » est peut-être à mener.

Intervention de Monsieur Frederic REFOUVELET

Il souligne que le pont situé sur le chemin pédestre à proximité du Palordet est à réaménager. Mr le Maire intervient pour annoncer que les travaux sont prévus prochainement.

Intervention de Madame Annie CHARTREZ

Elle informe qu'il n'y a plus d'animatrice pour le RAM depuis le jeudi 09 septembre. Un recrutement est en cours pour trouver rapidement une remplaçante.

Intervention de Monsieur David LAFONT

Infiltrations à la mairie

Un cabinet d'experts s'est réuni à Lyon dernièrement et il semblerait qu'une entente ait été trouvée pour réaliser les travaux d'étanchéité nécessaires. La question du drainage au niveau du parking n'est plus à l'ordre du jour, ce qui limitera les dépenses pour ce dossier.

Projet de rénovation de la cantine-garderie et construction d'un préau

L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. 9 cabinets sont candidats avec des offres comprises entre 97 000 et 127 000 €. C'est l'Agence 01 qui se chargera de l'étude des dossiers et du choix de l'entreprise retenue.

Vie communale

Monsieur LAFONT informe le conseil que des dégradations ont eu lieu ces dernières semaines dans le village, impactant le matériel communal (vasques de fleurs) et celui des particuliers (boîtes aux lettres, portails...).

Suite à l'intervention et au signalement de plusieurs habitants, des plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Bourg-en-Bresse.

D'autres communes seraient également concernées, l'enquête suit son cours.

L'inauguration d'une plaque commémorative au monument aux morts et à la mémoire des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc aura lieu **le 16 octobre prochain**.

La distribution des sacs poubelles aura lieu **les 15 et 16 octobre au local communal**. Des élus seront présents pour assurer les permanences.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 19 octobre à 20h30

La séance est levée à 22h35.